

COMMUNIQUÉ

de presse



Présence humaine en gare : une urgence vitale pour la CGT-RATP

Palaiseau-Villebon, 1^{er} juin 2025 — À 7h01, un homme est victime d'un malaise cardiaque sur le quai de la gare RER B de Palaiseau-Villebon. Aucun agent n'étant présent sur place, ce sont les voyageurs qui alertent les secours via l'interphone de quai. Des annonces indiquent l'emplacement du défibrillateur. Malgré les efforts de secours, l'homme est déclaré décédé à 8h04.

Pour la CGT-RATP, ce drame tragique illustre de manière cruelle les conséquences de la suppression de la présence humaine dans les gares. La présence d'un agent aurait permis d'intervenir immédiatement et, peut-être, de sauver une vie.

Depuis des mois, notre organisation syndicale alerte la Direction de la RATP sur les dangers liés à l'absence de personnel en gare. Cette politique, motivée par des logiques purement économiques, sacrifie la sécurité des usagers et des salariés pour répondre à des objectifs de réduction des coûts.

La RATP, établissement public, a des obligations en matière de sécurité dans les Établissements Recevant du Public (ERP). En abandonnant sa mission de Service public pour des logiques comptables, la Direction trahit ses engagements fondamentaux. IDFM et Mme Valérie Pécresse portent également une lourde responsabilité en imposant ces choix dans la perspective d'une privatisation sous couvert de l'ouverture à la concurrence.

Le transport public n'est pas une marchandise. Il s'agit d'un bien commun, qui doit garantir la sécurité et le service pour toutes et tous. La tragédie de Palaiseau-Villebon doit servir d'électrochoc : la présence humaine dans chaque gare et station, à chaque instant du service, est une nécessité vitale.

La CGT-RATP exige un changement immédiat de cap et des moyens à la hauteur des enjeux humains, sociaux et de sécurité.

Paris, le 19 juin 2025

 communication@cgt-ratp.fr

 01 44 78 53 61

 www.cgt-ratp.fr

 85 rue charlot
75003 Paris